

S'OUTILLER POUR LE DÉVELOPPEMENT LANGAGIER



QUESTIONNEMENT DU MILIEU

Quels indices peuvent laisser croire qu'un enfant entend mal?
À qui en parler ensuite?



Patricia, enseignante de maternelle



PISTES ET ASTUCES DE L'ORTHOPHONISTE

- Différents comportements observés chez l'enfant peuvent être l'indice d'une baisse d'audition. Par exemple, si l'enfant :
 - Ne réagit pas aux bruits ou ne se retourne pas à l'appel de son prénom;
 - Présente des difficultés de langage (faible vocabulaire, transforme des sons, ...);
 - Demande qu'on monte le volume de la radio ou de la télévision;
 - Semble bien entendre à certains moments et moins bien à d'autres;
 - Regarde intensément le visage de la personne qui lui parle;
 - Semble « dans la lune » ou ignorer qu'on lui parle;
 - Fait répéter ou dit souvent « hein? » ou « quoi? »;
 - A plus de difficulté à comprendre en présence de bruit.
- En cas de doutes sur l'audition d'un enfant, il est important d'en parler aux parents sans délai. Ils pourront consulter leur médecin qui pourra référer en **audiologie** pour l'évaluation de l'audition. L'audiologiste déterminera s'il y a présence ou non d'un problème d'audition, en précisera la sévérité et guidera les parents pour la suite, selon les besoins de l'enfant (ex.: conseils, référence en ORL, en réadaptation, en audioprothèse, etc.).
- Le principal impact d'une déficience auditive demeure celui sur la communication et le développement de la parole et du langage. Plus la déficience auditive est identifiée tôt, plus vite les mesures nécessaires pour en limiter les impacts pourront être mises en place.

À NE PAS MANQUER À CE SUJET

Naître et Grandir

- Pour plus d'informations sur les symptômes indiquant un problème d'audition, les types de surdité ainsi que les causes, suivez ce lien.

CLIQUEZ ICI 

Ordre des Orthophonistes et Audiologistes du Québec

- Pour le développement de la communication chez l'enfant de 0 à 6 ans (indices du développement typique des habiletés auditives et indices du développement typique du langage), suivez ce lien.

CLIQUEZ ICI 

BILLET RÉDIGÉ PAR :

Anne de Grandmont

Orthophoniste

Programme de déficience auditive et de déficience visuelle du CISSS du Bas-St-Laurent

Rédigé le 17 mars 2021